



# INVITATION - PROGRAMME

## DIMANCHE 8 FEVRIER 2026 GRAND PRIX D'ARGENTIÈRE – CHALLENGE ROGER RAVANEL U12 à SENIORS

Le Ski nordique - Argentière aura le plaisir de vous accueillir pour cette épreuve « individuelle skate » du comité régional de ski du Mont-Blanc, le **dimanche 8 FEVRIER 2026** sur les pistes des **Grassonnet à Argentière** - Vallée de Chamonix.

Les résultats de ce grand prix régional seront pris en compte pour le classement régional.

## PROGRAMME

Date :

Dimanche 8 février 2026

Lieu :

Argentière – Les Grassonnet

Retrait des dossards, règlement des inscriptions : 8:00 - Tente Retrait des Dossards

### INDIV SKATE (style libre)

1<sup>er</sup> départ 9:30 par catégorie en commençant par les U12 filles.

#### **Distances**

U12/U13 filles & U12/U13 garçons : 3 km  
(1 boucle de 3 km)

U14/U15 filles & U14/U15 garçons : 6 km  
(2 boucles de 3 km)

U16 filles : 6 km  
(2 boucles de 3 km)  
U16 garçons : 9 km  
(3 boucles de 3 km)

U18 et séniors filles : 9 km  
(3 boucle de 3 km)

U18 garçons : 9 km  
(3 boucles de 3 km)

U20 et séniors garçons : 12 km  
(4 boucles de 3 km)

**ATTENTION : LE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SENSIBLEMENT MODIFIÉ EN FONCTION  
DES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES**  
**Pas d'électricité à disposition.**

## INSCRIPTIONS

Frais d'inscription : De U12 à U 15 = 4€ par coureur  
De U 16 à séniors = 7€ par coureur  
Règlement par virement bancaire ou sur place par chèque ou espèces ou CB.  
RIB : SKI NORDIQUE ARGENTIERE : 13825 00200 08017718084 86  
Iban FR76 1382 5002 0008 0177 1808 486 BIC CEPAFRPP382

Clôture des inscriptions : **jeudi 5 février à 19h00.**

Les inscriptions devront être adressées à Sylvain Piquot. Elles se feront uniquement via le site internet <https://inscriptions.chrono-ski-aravis.fr/>. (ni par téléphone, ni par courriel, ni par webffs).

## DÉLÉGUÉ TECHNIQUE – INFORMATIONS

Délégué technique FFS : Christophe DELOCHE

Pour toutes informations : Contacter Amaury Boschat (06.26.58.50.42), ou François-X Laffin (06.09.30.86.51).

## CHARTE DE FARTAGE

Application de la charte de fartage régionale.

## PARKINGS

**ATTENTION !** Nous comptons sur votre discipline, pour le bon stationnement des minibus et des voitures d'accompagnants et votre vigilance aux abords de la route nationale.

Seuls les minibus des clubs pourront décharger le matériel de fartage sur le parking de la résidence des Grassonnet, PAS DE STATIONNEMENT, puis aller stationner sur le parking du tennis des îles. Le stationnement le long de la route départementale n'est pas autorisé. MERCI de faire passer les informations aux accompagnants.

Avec nos remerciements.

Ski Nordique Argentière.

